

Bio L'agriculture en Rhône-Alpes

édition 2015 | repères 2014

Les chiffres
de la production
transformation
& distribution



www.corabio.org 04 75 61 19 35
www.bioconvergence.org 04 75 25 97 00



L'agriculture **Bio** en Rhône-Alpes

1^{ère} région bio

avec **2 968 exploitations** *

7,6 % des exploitations régionales
12 % des emplois agricoles de la région

avec **1 053 préparateurs**

424 transformateurs ou façonniers
304 boulangeries dont 46 qui sont + de 90 % bio
300 terminaux de cuisson de pain de supermarchés
18 restaurants certifiés
7 boucheries

et **251 grossistes**

2^{ème} région distributrice bio

avec **317 magasins**

14 % du nombre de distributeurs bio nationaux
169 magasins appartenant à un réseau
148 magasins indépendants

4^{ème} région en surfaces agricoles bio

avec **98 567 ha** *

7 % des surfaces agricoles régionales

* en bio ou en conversion à l'agriculture biologique

EN BREF...

La bio en Rhône-Alpes fin 2014

Rhône-Alpes est la **1^{ère} région française en nombre d'exploitations bio** avec **2 968 fermes** et la **4^{ème}** en termes de surfaces cultivées en bio avec **98 567 ha** fin 2014.

L'agriculture bio représente ainsi **7,6 % des exploitations rhônalpines** et **7 % des surfaces** agricoles régionales (Provence-Alpes-Côte d'Azur est au **1^{er}** rang avec 15,2 % de la SAU cultivée en bio, Rhône-Alpes est **4^{ème}**).

En Rhône-Alpes, **le nombre d'exploitations bio a pratiquement doublé de 2008 à 2014**. Après un développement particulièrement fort en 2009 et 2010, la progression du nombre de fermes bio se poursuit depuis, avec **200 exploitations nouvellement engagées en bio en 2014**, mais moins rapidement.

Rhône-Alpes est la **1^{ère}** région de France, en nombre d'exploitations bio pour les productions de légumes, PPAM, fromage de chèvre, miel et la **2^{ème}** région productrice de fruits bio. Les bovins, porcins et les grandes cultures sont encore peu présents en bio.

Avec **1 053 préparateurs bio**, la région Rhône-Alpes est également la **1^{ère} région en nombre de préparateurs bio**, soit **12 % environ des préparateurs nationaux**. Parmi eux, sont dénombrés **424 transformateurs et 311 artisans**. Les artisans sont en grande majorité des boulangers bio, au nombre de 304, dont 46 boulangeries sont + de 90 % bio, soit 10 de plus qu'en 2013. Les autres artisans sont des bouchers, au nombre de 7.

Avec **317 magasins spécialisés bio et 251 grossistes**, Rhône-Alpes est la **2^{ème} région en nombre de distributeurs bio**, derrière l'Île-de-France.

Le marché français des produits bio est en croissance, avec + 9 % en 2013, malgré une baisse de 1,9 % du marché alimentaire selon l'INSEE.



Sources bibliographiques utilisées

Ce mémento présente les données recueillies par Corabio et Bioconvergence dans l'Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes et l'Observatoire de la transformation et distribution bio en Rhône-Alpes sur l'ensemble des filières agroalimentaires, auprès des producteurs, transformateurs et distributeurs (entreprises certifiées agriculture biologique ou en conversion dans le cadre du règlement européen CE n°834/2007, ainsi que des magasins qui n'ont pas toujours besoin de se certifier et des restaurants avec une certification nationale).

Sources bibliographiques, numérotées dans le document :

1. Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, fin 2014.
2. Observatoire de la transformation et distribution bio en Rhône-Alpes, fin 2014
3. Agence Bio : chiffres clés 2013 édition 2014 ; baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France, 10ème et 11ème édition ; enquête AND-International fin 2012-début 2013.
4. Agreste Rhône-Alpes : mémento de la statistique agricole, édition 2014 ; données n°19 et n°16, annuaires de statistique agricole, édition 2013 et 2014 ; fiches territoriales RGA 2010 par département ; coup d'œil n°137, 138, 141, 143, 144, 154, 158 et 174.
5. Biolinéaire : enquête GMS juin 2013 Initiative Bio Bretagne.
7. France AgriMer, enquête collecte grandes cultures 2012/2013.
8. Commission bio du CNIEL, conjoncture laitière biologique lait de vache, 2013.
9. Etude Xerfi-Percepta 2013 « La distribution de produits biologiques à l'horizon 2017: Quels leviers de croissance dans un marché désormais saturé ? ».
10. Le Guide des Brasseurs et Bières de France, Robert Dutin, 2014.

Sommaire

La production agricole bio en Rhône-Alpes

Progression de la bio	p.6
Les agriculteurs bio de Rhône-Alpes	p.8
Part de la bio par rapport à l'agriculture conventionnelle	p.9

La bio dans les départements

p.11

La transformation des produits bio

p.20

La consommation et distribution des produits bio

p.24

Les productions végétales

p.30

Les légumes frais

p.30

Les fruits

p.32

Le vin

p.34

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

p.36

Les grandes cultures : céréales et oléo-protéagineux

p.38

Les productions animales

p.41

La viande bovine

p.41

Lait de vache

p.42

Lait de chèvre

p.43

Lait de brebis

p.44

La viande ovine

p.45

La viande de porc

p.46

La viande de volailles

p.47

Les oeufs

p.48

Le miel

p.49



La production agricole bio

Progression de la bio

En France

Les surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique atteignent 1 060 756 ha fin 2013. Les fermes bio étaient au nombre de 25 467 fin 2013 et sont plus de 26 211 depuis le 30 juin 2014. Source 3

En Rhône-Alpes

1^{ère} région en nombre d'exploitations bio :

2 825 fermes fin 2013 (Source 3)

2 968 fermes fin 2014 (Source 1)

↗ 5,1 %

4^{ème} région en surfaces cultivées certifiées bio et en conversion :

94 217 ha fin 2013 (Source 3)

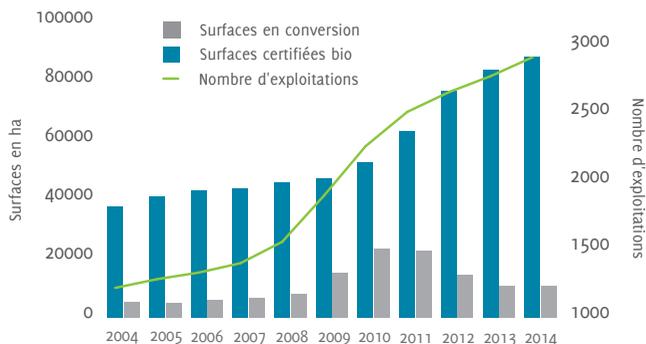
98 567 ha fin 2014 (Source 1)

↗ 4,6 %

Les fermes bio de Rhône-Alpes cultivent moins de surfaces que la moyenne nationale, respectivement 33,3 ha et 41,6 ha. Elles atteignent tous modes de production confondus 36 ha en moyenne (Sources 1, 3 et 4).

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO EN RHÔNE-ALPES

(Sources 1 et 3)



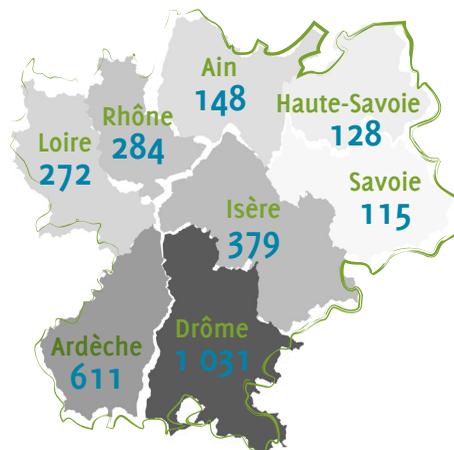
Les surfaces en conversion représentent 11 % des surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture bio (89 % sont certifiées), ce qui est proche de la moyenne nationale de 12 % (Source 3).

Les exploitations : en 2014, 200 nouvelles fermes se sont engagées en agriculture biologique (installations et conversions), ce qui est similaire à 2013 mais inférieur aux engagements des années 2009 à 2012 (Source 1).

Une cinquantaine d'arrêts d'activité agricole bio par an a été enregistré en 2013 et en 2014 (Source 3). Il s'agit essentiellement de départs à la retraite et très peu de retours à l'agriculture conventionnelle.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN RHÔNE-ALPES FIN 2014

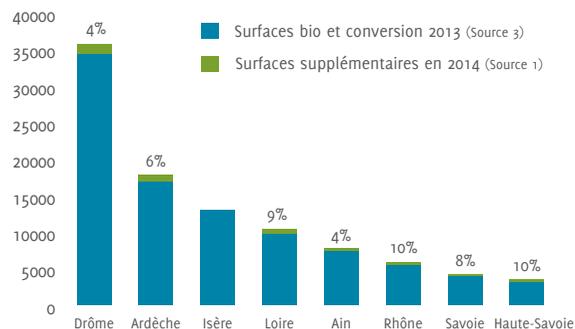
(Source 1)



SURFACES EN BIO ET EN CONVERSION 2014

01 Ain	7 726 ha	42 Loire	10 535 ha
07 Ardèche	17 885 ha	69 Rhône	5 987 ha
26 Drôme	35 720 ha	73 Savoie	4 103 ha
38 Isère	13 229 ha	74 Haute-Savoie	3 383 ha

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO PAR DÉPARTEMENT



Les agriculteurs bio de Rhône-Alpes

Une agriculture génératrice d'emploi

Le volume de travail moyen pour les exploitations bio de Rhône-Alpes est de 2,3 unité de travail annuel (UTA) contre 1,4 UTA pour les conventionnels (Source 4). Ainsi, les exploitations bio représentent 7,6 % des fermes et génèrent 12 % des UTA des exploitations agricoles de la région, avec 6 826 temps plein annuels.

Des agriculteurs plus jeunes...

L'âge moyen des chefs d'exploitations et coexploitants bio est de 45 ans, 27 % ont moins de 40 ans ; en conventionnel, cet âge moyen est de 50 ans et 19 % ont moins de 40 ans. Chez les moins de 40 ans, 20 % sont des femmes, contre 13 % en conventionnel (Source 4).

... souvent associés ...

(Sources 1 et 4)



... dans une majorité de fermes 100% bio

En Rhône-Alpes, 83 % des exploitations bio cultivent toutes leurs surfaces selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et 17 % sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles ont des productions conduites en conventionnel.

La mixité peut s'expliquer par des difficultés techniques, comme au sein des exploitations fruitières : parmi les exploitations mixtes, 10 % cultivent des abricotiers conventionnels et 9 % cultivent des cerisiers conventionnels. La mixité s'explique parfois par des conversions progressives, ce qui est fréquent chez les viticulteurs (15 % des exploitations mixtes cultivent de la vigne conventionnelle). Parmi les fermes mixtes, 13 % élèvent des ovins viande et 9 % des bovins viande, généralement pour cause de circuits de commercialisation spécifiques n'incitant pas à la conversion. Finalement, convertir un système de grandes cultures peut paraître complexe, au vu des changements d'itinéraires techniques et de rotations, alors que les marchés conventionnels restent rémunérateurs (15 % des fermes mixtes cultivent des céréales conventionnelles) (Source 1).

Part de la bio par rapport à l'agriculture conventionnelle

En surfaces

En France : 3,9 % de la SAU (Source 3)

En Rhône-Alpes : 7 % de la SAU (Sources 1 et 4)

1 405 991 ha au total fin 2013 (Source 4)

Rhône-Alpes est au 3^{ème} rang pour ce critère, Provence-Alpes-Côte d'Azur est au 1^{er} rang avec 15,2 % de la SAU cultivée en bio (Source 3).

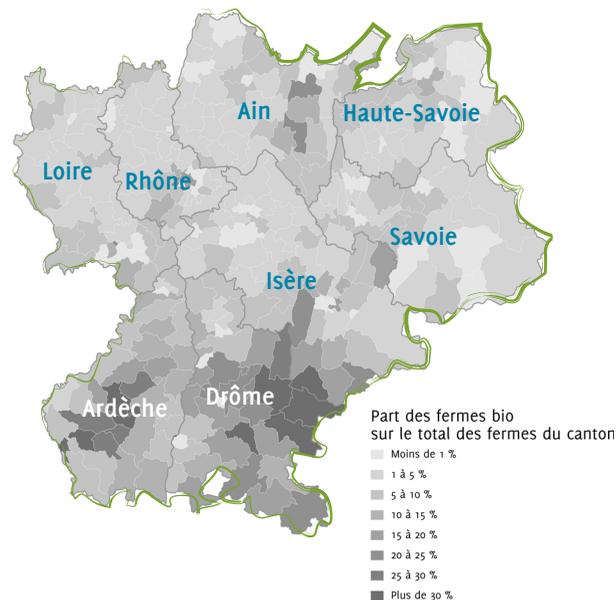
En nombre d'exploitations

5,4 % des exploitations françaises (Source 3)

7,6 % des exploitations rhônalpines (Sources 1 et 4)

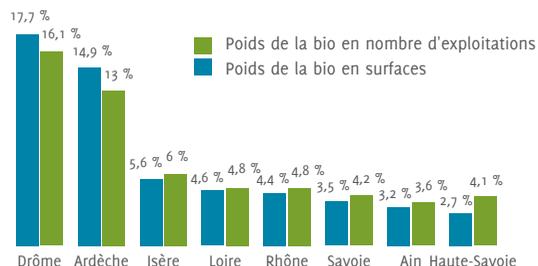
39 020 au total (Source 4)

(Sources 1 et 4)



Par département

(Sources 1 et 4)



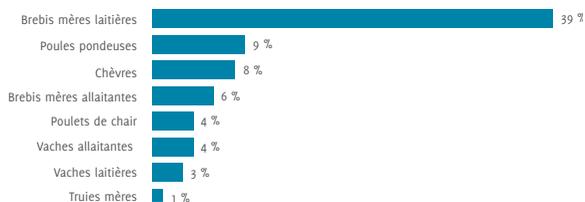
Productions animales

Le développement de la bio en 2014 est porté par les filières animales :

- ↗ 10 % d'ateliers d'élevage de vaches allaitantes
- ↗ 10 % d'ateliers d'élevage de brebis allaitantes
- ↗ 14 % d'ateliers d'élevage de brebis laitières

PART DE LA BIO DANS LES PRODUCTIONS ANIMALES EN RHÔNE-ALPES

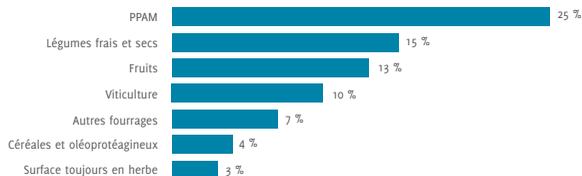
(Sources 1 et 4)



Productions végétales

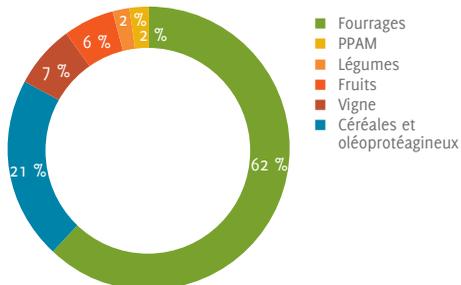
PART DE LA BIO DANS LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN RHÔNE-ALPES

(Sources 1 et 4)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN RHÔNE-ALPES

(Source 1)



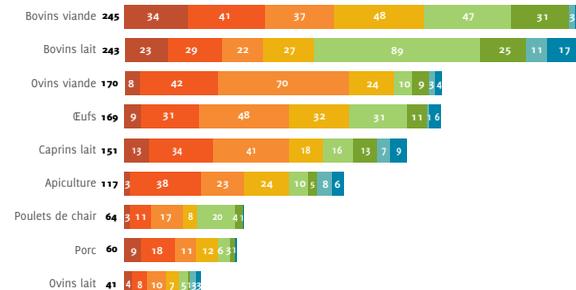
La bio dans les départements

Productions animales

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR PRODUCTION ANIMALE BIO PAR DÉPARTEMENT

Une exploitation peut avoir plusieurs productions

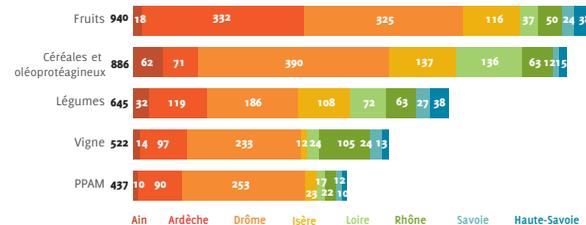
(Source 1)



Productions végétales

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR PRODUCTION VÉGÉTALE BIO PAR DÉPARTEMENT

(Source 1)



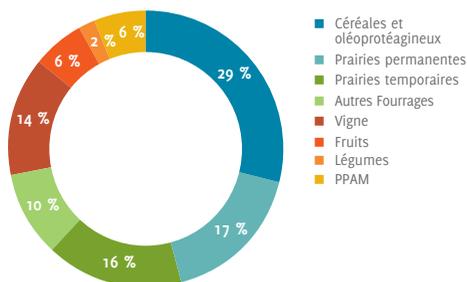
La Drôme

1^{er} département bio de France en nombre d'exploitations (Source 3)

3^{ème} en surface (derrière la Loire-Atlantique et l'Aveyron)

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

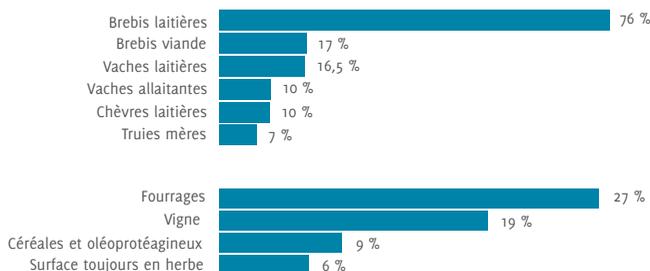
(Source 1)



POIDS DE LA BIO

Productions pour lesquelles la part de la bio est particulièrement importante :

(Sources 1 et 4)



Les productions agricoles dans la Drôme sont très diversifiées, en agriculture conventionnelle et en bio, avec localement des bassins de production relativement spécialisés. La bio pèse fortement dans le paysage agricole drômois, notamment pour la viticulture, les céréales et les petits ruminants, productions emblématiques du département.

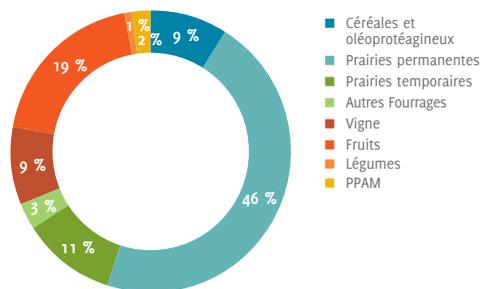
Un nombre d'entreprises de transformation et de distribution supérieur aux autres départements est recensé dans le secteur du vin, des plantes à parfum aromatiques et médicinales ainsi que pour les fruits et légumes. L'offre n'est pas encore toujours suffisamment volumineuse et structurée pour répondre aux besoins des entreprises en produits bio locaux, notamment en légumes de plein champ et fruits à noyaux.

Les circuits courts sont bien développés sur l'ensemble du territoire. Une gamme variée de produits bio est proposée aux consommateurs au sein d'AMAP, de marchés et de points de vente collectifs 100 % bio (Sources 1 et 2).

L'Ardèche

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source 1)

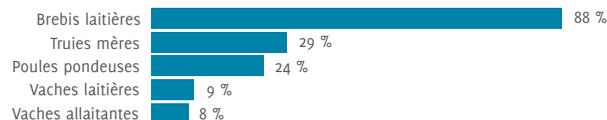


POIDS DE LA BIO

L'Ardèche est l'un des départements de France où la part des surfaces agricoles cultivée en bio est la plus forte (7^{ème} département français d'après l'Agence Bio).

Productions animales pour lesquelles la part de la bio est particulièrement importante :

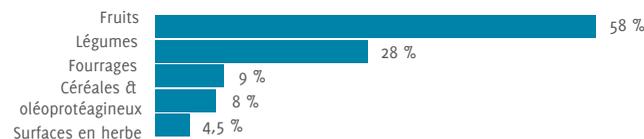
(Sources 1 et 4)



L'Ardèche est un département d'élevage dans lequel la bio est bien représentée. Les truies mères sont en faible nombre dans le département mais la part de la bio est importante. Le nombre d'entreprises de salaison bio est élevé, mais souvent avec des approvisionnements en viande porcine hors région.

Productions végétales pour lesquelles la part de la bio est particulièrement importante :

(Sources 1 et 4)



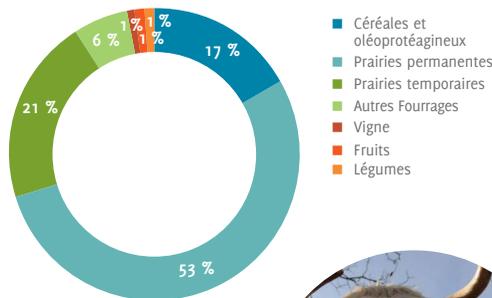
L'arboriculture domine en Ardèche, avec majoritairement des châtaigniers, fréquemment bio (46 % des surfaces), puis des cerisiers et abricotiers. L'Ardèche n'est pas un gros département producteur de légumes mais le maraîchage bio est bien développé. Les entreprises bio dans le secteur des fruits et légumes (notamment la châtaigne), sont plus nombreuses que dans les autres départements (Sources 1 et 2).

L'Ain

Une agriculture bio diversifiée axée sur les bovins viande et lait, ainsi que sur la production de légumes et vins bio (dans le Sud du Bugey).

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source 1)



POIDS DE LA BIO

Dans l'Ain, l'agriculture biologique est surtout concentrée sur le Bugey et reste encore peu développée sur l'ouest du département (Dombes, Bresse, Plaine de l'Ain).

La diversité des exploitations biologiques de l'Ain est représentative de celle des exploitations conventionnelles : exploitations bovin lait et viande, grandes cultures, ateliers porcins et volailles.

Certaines productions peu présentes ont néanmoins une forte représentativité en bio : 40 % des ateliers brebis lait sont en bio, 16 % des ateliers caprins lait et 5 % des ateliers vaches allaitantes.

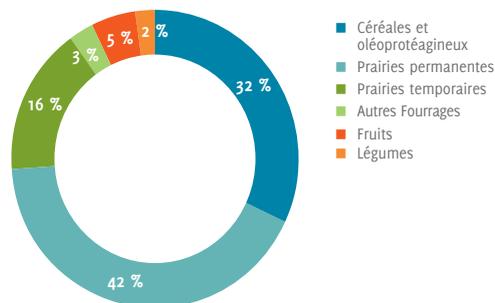
L'Ain dénombre plus d'entreprises bio de l'aval dans le secteur de la viande bovine, de la viande de volailles et de la salaison, que les autres départements (Sources 1 et 2).

L'Isère

Une agriculture biologique bien développée en bovins viande, productions légumières, noix et poules pondeuses. Le maraîchage bio poursuit son développement grâce à des installations.

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

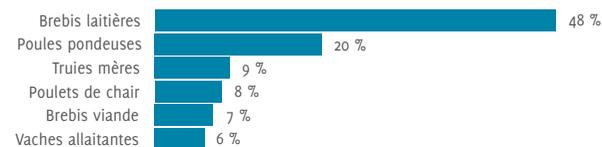
(Source 1)



POIDS DE LA BIO

Productions animales pour lesquelles la part de la bio est particulièrement importante :

(Sources 1 et 4)

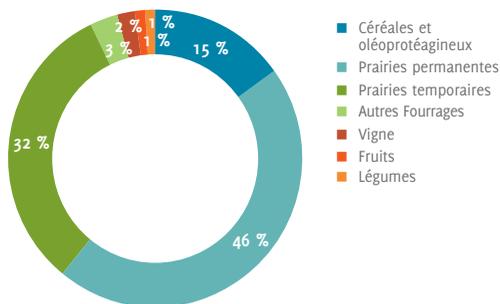


Les brebis laitières et les vaches allaitantes, particulièrement importantes en conventionnel, sont également fréquemment élevées en bio. Les porcs, poules pondeuses et poulets de chair sont peu représentés dans le département mais ont une forte part de bio, tout comme les légumes (24,1 % des surfaces). Le lait de vache et les céréales du département sont encore peu produits en bio (Sources 1 et 2).

La Loire

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source 1)

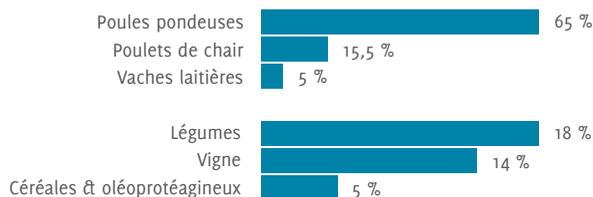


POIDS DE LA BIO

Concernant les vaches laitières, production très présente dans le département modes de production bio et conventionnels confondus, le poids de la bio est important. Il l'est également pour d'autres productions moins présentes dans le département : légumes, vigne, poules pondeuses et volailles de chair.

Productions animales et végétales pour lesquelles la part de la bio au niveau départemental est particulièrement importante :

(Sources 1 et 4)



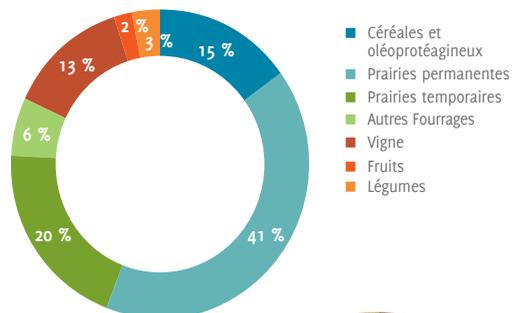
Les fourrages et les bovins allaitants sont encore peu présents en bio par rapport au conventionnel.

Toutefois, au niveau de l'aval, les entreprises bio du secteur de la viande bovine (abattoirs, atelier de découpe, commerce de bestiaux) sont particulièrement bien représentées dans la Loire (Sources 1 et 2).

Le Rhône

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source 1)



POIDS DE LA BIO

La part des brebis allaitantes bio sur le total départemental est plus élevée que la moyenne régionale (7,6 % des mères). Le poids de la bio reste relativement faible pour les productions les plus représentées dans le paysage agricole du département : céréales, fourrages, vigne et lait de vache (Sources 1 et 4).

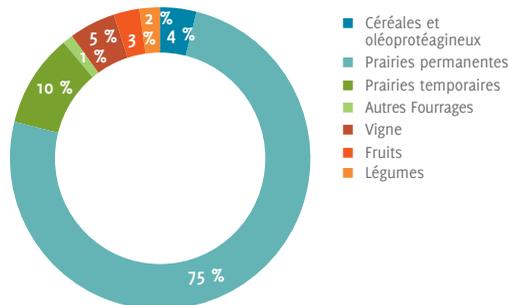
Des entreprises de transformation et de distribution bio d'activités très diverses sont implantées autour de l'agglomération lyonnaise (Source 2).

Le Rhône est le 4^{ème} département français en nombre d'entreprises bio de l'aval (Source 3).

La Savoie

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source 1)



POIDS DE LA BIO

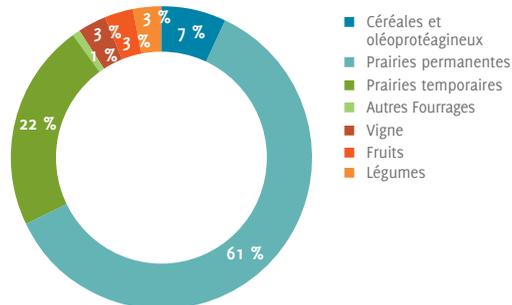
Les productions pour lesquelles le poids de la bio est élevé, comparé aux moyennes régionales, sont des productions peu présentes en agriculture conventionnelle dans le paysage agricole du département : les légumes (30,7 % des surfaces départementales sont en bio ou en conversion), l'arboriculture (16,8 % des surfaces). Les prairies, les céréales et bovins sont encore peu présents en bio (Sources 1 et 4).

Le nombre de boulangeries bio est supérieur aux autres départements (Source 2).

La Haute-Savoie

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

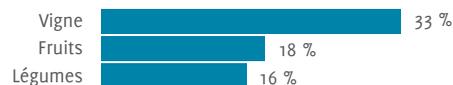
(Source 1)



POIDS DE LA BIO

Productions animales et végétales pour lesquelles la part de la bio est particulièrement importante :

(Sources 1 et 4)



Les parts des élevages bovins, des cultures fourragères et céréalières certifiées bio sont encore faibles.

La Haute-Savoie rassemble un nombre particulièrement élevé d'entreprises bio dans le secteur du lait (laiteries / fromageries, affineurs et grossistes en fromage), par rapport aux autres départements de la région (Source 2).

La transformation des produits bio

En France

Fin juin 2014, l'Agence Bio recense **9 414 préparateurs* ou opérateurs économiques certifiés réalisant des opérations de transformation, de stockage et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques**, soit une augmentation de + 1 % par rapport à 2013.

5 régions sont particulièrement dynamiques avec plus de 700 transformateurs régionaux : **Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France, Bretagne et Pays de la Loire.**

En Rhône-Alpes

D'après l'Agence Bio, **1 201 préparateurs* rhônalpins sont certifiés bio fin juin 2014** (producteurs - transformateurs inclus), soit 13 % des préparateurs certifiés bio nationaux, ce qui place la **région Rhône-Alpes en 1^{ère} position.**

Fin 2014, Bioconvergence Rhône-Alpes recense 1 053 préparateurs* certifiés bio présents sur tous les départements, **nombre qui se maintient depuis 2013** (contrairement à la méthode de l'Agence Bio, les producteurs - transformateurs ne sont pas inclus, les exploitations agricoles transformant leurs produits sont déjà comptabilisées dans la partie production agricole).



Répartition des préparateurs bio

Parmi les **1 053 préparateurs :**

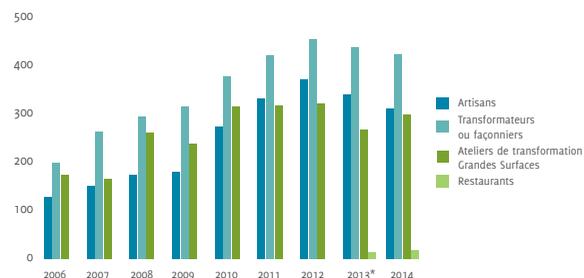
- **424 transformateurs ou façonniers** (les façonniers réalisent des opérations de transformation pour le compte de tiers)
- **311 artisans** (boulangers et bouchers)
- **300 terminaux de cuisson de pain** de GMS
- **18 restaurants** certifiés

De plus, **251 grossistes** certifiés bio en 2014 réalisent uniquement de l'achat-revente en bio (Source 2).

*restaurants certifiés compris (certification possible seulement depuis octobre 2012)

Évolution du nombre d'opérateurs

(Source 2)



* Depuis 2013, les exploitations agricoles possédant un atelier de transformation bio ne sont pas comptabilisées dans la catégorie "Transformateurs ou façonniers". Cela explique la diminution de cette famille d'opérateurs.

De 2006 à 2014, le nombre d'opérateurs bio de l'aval a plus que doublé en passant de 504 à 1 053.

Il s'agit à la fois d'entreprises conventionnelles qui développent une gamme bio pour répondre à la demande du marché et de créations d'entreprises 100 % bio.

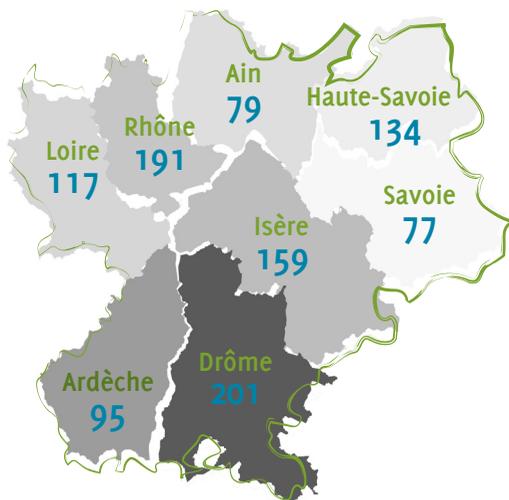
L'évolution du nombre d'opérateurs est différente selon le type d'activité :

- Le nombre de **transformateurs ou façonniers se stabilise à 424 entreprises** en 2014. Ils représentent **40 % des opérateurs bio** en 2014.
- Après une augmentation continue de 2006 à 2012, le **nombre d'artisans, principalement des boulangers, est en léger recul** depuis 2013 avec 311 artisans proposant du bio en 2014 contre 372 en 2012. Ce sont principalement des boulangeries mixtes qui ont cessé leur activité ou ont arrêté leur gamme bio faute d'avoir trouvé leur clientèle. Ces arrêts n'ont pas été compensés par la trentaine de boulangeries nouvellement certifiées bio en 2014. La catégorie des artisans compte aussi 7 boucheries bio.
- Le **nombre de terminaux de cuisson de pain bio en grandes et moyennes surfaces alimentaires** est en revanche **en augmentation** en 2014 (300).
- 18 restaurants sont certifiés bio en 2014, suite à une nouvelle réglementation en restauration en application depuis le 1er octobre 2012, soit 4 de plus qu'en 2013.

Évolution du nombre d'opérateurs

NOMBRE DE PRÉPARATEURS BIO PAR DÉPARTEMENT
(restaurants certifiés inclus)

(Source 2)



POURCENTAGE DE TRANSFORMATEURS - FAÇONNIERS

01 Ain 46 %	42 Loire 31 %
07 Ardèche 57 %	69 Rhône 24 %
26 Drôme 68 %	73 Savoie 32 %
38 Isère 31 %	74 Haute-Savoie 27 %

La Drôme est le département qui concentre le plus d'opérateurs bio, avec une majorité de transformateurs. À l'inverse dans la plupart des autres départements (sauf l'Ardèche), les transformateurs sont minoritaires, le plus grand nombre d'opérateurs étant constitué par des artisans boulangers ou des terminaux de cuisson de pain en grandes surfaces.

Des emplois et une valeur ajoutée sur les territoires

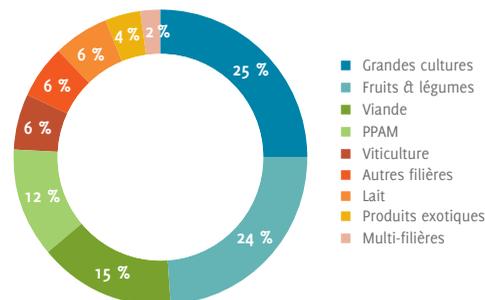
Au moins 72 entreprises ont un chiffre d'affaires bio supérieur à 1 million d'euros. Il s'agit majoritairement de PME ayant une forte implication en bio mais aussi de grosses entreprises agro-alimentaires conventionnelles ayant développé une gamme bio.

Le chiffre d'affaires bio total des entreprises régionales est estimé à plus de 650 millions d'euros (Source 2).

Les transformateurs bio par secteur d'activité

RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS* PAR FILIÈRES

(Source 2)



* transformateurs et transformateurs façonniers

La catégorie « Autres filières » comprend des fabricants de produits sucrés, de condiments, des entreprises de conditionnement etc...

Près de 80 % des transformateurs certifiés en 2014 ont une activité dans les filières végétales contre 20 % environ dans les filières animales (lait et viande).

Filières végétales

25 % ont une activité en relation avec les grandes cultures : organismes stockeurs, minoteries, huileries, fabricants d'aliment du bétail ou entreprises de deuxième transformation (biscuits, pâtisseries, petit-déjeuner, céréales, bières, etc...). La filière fruits et légumes représente 24 % des transformateurs. Il s'agit de fabrication de produits à base de fruits (jus, purées, compotes, coulis, confitures, sirops, etc), de légumes (plats cuisinés, conserves, etc), de produits dérivés de la châtaigne (crème, biscuits, conserves, farine, etc), d'huile d'olive et de noix, mais aussi des conditionneurs-stockeurs-expéditeurs de fruits.

Viennent ensuite les transformateurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (12 %), la viticulture (6 %), les produits exotiques (4 %) et les multi-filières (1 %).

Filières animales

15 % des transformateurs travaillent dans le secteur de la viande comme les abattoirs, les ateliers de découpe, les salaisons, les entreprises de collecte et de conditionnement d'œufs. Les transformateurs de la filière lait (6 %) sont des collecteurs de lait et des laiteries-fromageries (Source 2).

La consommation et distribution de produits bio

En France Un marché de 4,56 milliard d'euros en 2013

Le marché alimentaire bio est **structurellement en augmentation** depuis 1999, avec une accélération à partir de 2006. Il a doublé de 2007 à 2012. D'après l'Agence Bio, la consommation à domicile par les ménages est de 4,38 milliards d'euros TTC en 2013 (4,56 avec la consommation hors foyer). Elle a **augmenté de 9 % depuis 2012**, malgré une baisse de 1,9 % du marché alimentaire selon l'INSEE, et représente **2,5 % du marché alimentaire total**.

En Rhône-Alpes Un marché très dynamique

Rhône-Alpes constitue un important bassin de consommation avec une population de plus de 6 millions d'habitants et, de part la densité des acteurs de l'agriculture biologique et la diversité des filières représentées, offre des opportunités variées de consommer bio.

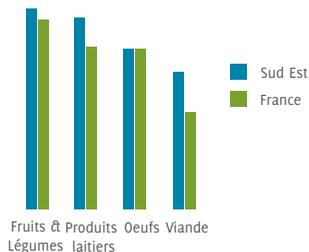
Selon les résultats de l'enquête de l'Agence Bio de 2012 pour la région Sud Est (Rhône-Alpes - Auvergne) :

- **48 % des habitants avaient consommé des produits bio**, dont 11 % tous les jours, 17 % au moins 1 fois par semaine, 20 % environ 1 fois par mois.
- 46 % des habitants avaient acheté un ou plusieurs produits bio au cours des quatre dernières semaines (31 % en 2011), ce qui classait la région Sud-Est au 1^{er} rang des acheteurs de produits bio.

Selon la même enquête en 2013, **10 % des consommateurs du Sud-Est** dédient plus de 76 % de leur budget alimentaire au bio, alors qu'ils ne sont que 3 % au niveau national..

À la question « **Quels sont les produits biologiques que vous consommez ?** »

Réponses des consommateurs-acheteurs bio du Sud-Est en 2012, comparées à la moyenne nationale :



À la question « **Parmi les réseaux de distribution, où seriez-vous intéressé de trouver davantage de produits biologiques ?** », en 2013, 68 % des interrogés ont répondu "en vente directe" (32 % pour la vente à la ferme vs 22 % au niveau national), 51 % en grandes et moyennes surfaces et 37 % chez les artisans.

Les circuits de distribution

En France

En France, tous les circuits de distribution des produits bio ont connu des augmentations de leurs chiffres d'affaires depuis 2007.

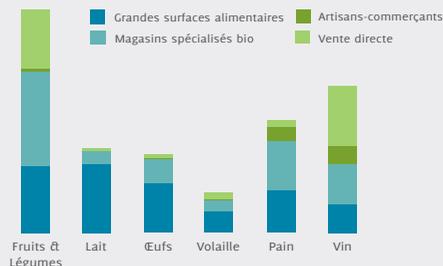
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION (en millions d'euros TTC sauf pour la restauration collective en HT) :
(Source 3)



En 2013, les ventes de produits bio, hors restauration collective, se répartissent entre les différents canaux de distribution comme suit :

- 46 % en GMS : en diminution de 1 point ;
- 36 % en magasins spécialisés : identique à 2012. 28 % pour la distribution spécialisée bio en réseau et 8 % pour la distribution spécialisée bio indépendante ;
- 13 % en vente directe : en augmentation de 1 point ;
- 5 % chez les artisans-commerçants : identique à 2012.

Cependant, cette répartition est très variable d'un produit à l'autre (Source 3).



La tendance est similaire à 2012. Les magasins spécialisés sont leader sur la distribution d'épicerie sucrée et salée, de fruits et légumes et de pain. La grande distribution est leader sur la crèmerie avec 67 % des ventes de lait, produits laitiers et œufs. La vente directe est développée pour les fruits et légumes et le vin. Les artisans-commerçants assurent essentiellement des ventes de vin et de pain.

Les grandes et moyennes surfaces (GMS)

En France

Les grandes surfaces sont les **1^{ers} canaux de distribution de produits bio en France**. Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2014, les ventes de produits bio en GMS (hors hard-discount) ont **globalement progressé de 7,8 % en valeur** par rapport à la même période de 2013 (Source 3).

Les enseignes proposent des produits bio de **marques nationales mais aussi de marques de distributeurs (MDD)**. Celles-ci ont une place plus importante en bio qu'en conventionnel avec 50 % ou plus des références bio totales du magasin. Concernant la perspective d'évolution de l'offre en produits bio, la tendance serait à l'augmentation pour 67 % des GMS. Quelques **magasins 100 % dédiés à la bio en centre-ville** ont été lancés par plusieurs enseignes (Enquête GMS 2013 Initiative Bio Bretagne).

Pour la **1^{ère} fois en 2012**, les GMS ont perdu 2 points en passant de 49 % à 47 % de part de marché. **En 2013, la tendance se confirme et les grandes surfaces ont perdu un point de part de marché passant à 46 %**. D'après une étude Xerfi-Percepta de 2013, les ventes en grandes surfaces devraient continuer à diminuer en part de marché jusqu'à moins de 45 % d'ici 2017.



En Rhône-Alpes

Les enseignes restent bien présentes dans la région sur les produits bio, avec notamment un nombre de terminaux de cuisson de pain globalement stable depuis quelques années.

NB : Les chiffres détaillés concernant le nombre de GMS de Rhône-Alpes proposant des produits bio ne sont pas disponibles puisque les magasins qui distribuent au client final des produits préemballés sont exemptés de certification.

Les magasins spécialisés bio

En France

Les magasins spécialisés sont des acteurs historiques de la distribution de produits bio avec des filières d'approvisionnement structurées et en partie locales. Les indépendants se distinguent des enseignes en réseaux, qui mutualisent des services (plateformes d'achats, communication etc.).

Le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a été multiplié par près de 3 en 8 ans. **Entre 2012 et 2013, les ventes de l'ensemble des produits bio ont augmenté de près de 9 %**.

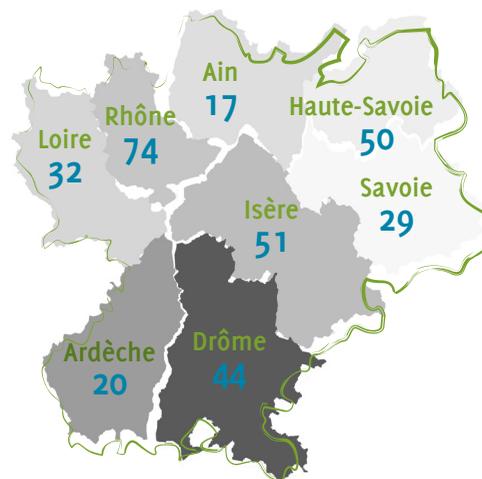
Cependant les ventes de la distribution spécialisée bio indépendante ont diminué au profit des réseaux de magasins spécialisés bio. L'offre proposée est variée et composée de milliers de références. La surface moyenne des points de vente est d'environ 196 m² (Source 3).

En Rhône-Alpes

En 2014, 317 magasins bio sont dénombrés, soit presque **14 % du nombre de distributeurs installés en France** (d'après Biolinéaires 2 289 magasins bio en octobre 2014 en France). 14 ouvertures ont été enregistrées (3 552 m²) pour 26 fermetures (2 945 m²). **La surface totale de vente a pourtant augmenté** et représente 62 716 m², soit 14 % de la surface nationale de vente des magasins bio. Le chiffre d'affaires des magasins bio est de **320 millions d'euros en 2014**.

NOMBRE DE MAGASINS BIO PAR DÉPARTEMENT

(Source 2)



En 2014, 148 magasins indépendants sont dénombrés, soit 47 % des magasins bio en Rhône-Alpes. Ce pourcentage est en diminution depuis quelques années au profit des magasins organisés en réseaux qui se développent de façon significative.

Artisans - Commerçants

En Rhône-Alpes, les artisans sont essentiellement des boulangers (304) et dans une moindre mesure des bouchers et des cavistes (Source 2).

Les circuits courts

Les consommateurs et producteurs bio apprécient la proximité, les uns pour être rassurés sur la provenance et la qualité de leur alimentation, les autres pour valoriser leurs métiers et mettre en marché à des prix accessibles. Les circuits courts regroupent la vente directe et les circuits comprenant un intermédiaire seulement entre le producteur et le consommateur. Ils permettent une meilleure valorisation économique des produits, ce qui est particulièrement intéressant pour les fermes bio, généralement plus petites et avec des coûts de production plus élevés.

Les circuits courts sont très développés en Rhône-Alpes, et particulièrement en bio. En 2010, les fermes en circuits courts représentaient 58 % des fermes bio et 24 % des fermes conventionnelles (Source 4). En 2014, **la part des exploitations bio commercialisant tout ou partie de leurs produits en circuits courts** est encore plus élevée et atteint **62 %** (Source 1).

Parmi les exploitations pratiquant les circuits courts en Rhône-Alpes, 16 % sont bio.

Parmi les fermes bio qui commercialisent des produits en circuits courts (Source 1) :

- **3/4 commercialisent la totalité de leurs produits en circuits courts**, 1/4 commercialisent une partie des produits en circuits longs ;
- **90 % pratiquent la vente directe**, principalement à la ferme, sur les marchés et en points de ventes collectifs et la moitié d'entre elles font au moins 3/4 de leur chiffre d'affaires en vente directe ;
- **37 % transforment leurs produits** sur l'exploitation, dans un atelier collectif ou à façon chez un transformateur ;
- **12 % commercialisent une partie de leurs productions en magasins spécialisés bio.**



La vente à la ferme est le circuit court le plus fréquent, en conventionnel comme en bio mais les circuits courts bio sont plus diversifiés. Les paysans bio choisissent plus fréquemment les marchés de détail et la vente en panier que les paysans conventionnels (Source 4).

La restauration commerciale

18 restaurants certifiés bio en Rhône-Alpes proposent des plats et menus à base de produits biologiques, soit **28 % des restaurants certifiés bio à l'échelle nationale**. Un nombre de plus en plus important (mais difficile à quantifier aujourd'hui) de restaurants de la région intègrent par ailleurs des produits bio à leur carte (vins, épicerie...), sans aller jusqu'à la démarche de certification (Source 2).



La restauration collective

En France

Selon l'Agence Bio, le marché du bio en restauration collective a presque doublé en 3 ans, représentant en 2013 172 millions d'euros HT (+ 1,4 % depuis 2012) hors pain. Il devrait progresser encore en 2014 avec une croissance estimée de 5 %. Début 2014, 59 % des gestionnaires de restaurants collectifs ont déclaré avoir introduit des produits bio.

Les fruits et les produits laitiers, ainsi que les légumes frais, sont les produits les plus introduits en restauration. Plusieurs possibilités d'approvisionnement existent : plateformes locales, fournisseurs « conventionnels » de la restauration hors foyers, boulangers « de dimension industrielle » et quelques producteurs et transformateurs régionaux.

En Rhône-Alpes

À titre d'exemple, pour l'année 2013/2014, les 45 lycées de l'opération « Mon lycée mange bio » ont consommé 204 tonnes de produits biologiques, soit 8,7 % de l'achat total en denrées alimentaires. Par ailleurs, le dispositif « Manger Bio Local en Entreprise » a permis d'introduire jusqu'à 20% bio local dans 17 restaurants d'entreprises, touchant ainsi plus de 20 000 consommateurs.

Les productions végétales

Les légumes frais

La production

Rhône-Alpes est la 1^{ère} région en nombre d'exploitations produisant des légumes bio, avec 645 exploitations. Elle se retrouve en 4^{ème} position en surfaces cultivées en bio avec 1 193 ha dont 84 ha sous abri.

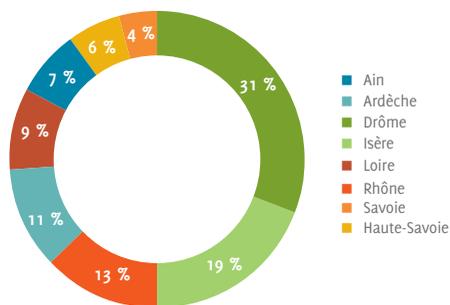
La bio représente 15,3 % des surfaces de légumes cultivées dans la région (Source 1).

70 % des exploitations cultivent moins de 2 ha de légumes bio : ce sont des systèmes en maraîchage diversifié, avec une forte diversité de légumes sur des surfaces relativement petites et éventuellement d'autres ateliers de production. Quelques céréaliers, éleveurs ou maraîchers expérimentés, cultivent des légumes de plein champ sur des surfaces plus importantes (courges, pommes de terre).

Les surfaces de légumes conduites en bio ont plus que doublé de 2007 à 2012 au niveau régional. En Rhône-Alpes, de nombreuses installations se font directement en bio. 18 % des exploitations ont démarré le maraîchage bio depuis moins de 3 ans (Source 1).

RÉPARTITION DES SURFACES DE LÉGUMES BIO PAR DÉPARTEMENT

(Source 1)

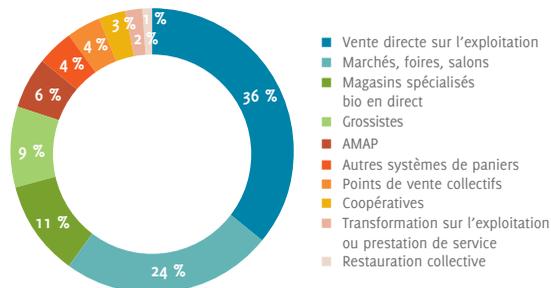


Les surfaces de légumes bio sont bien réparties sur le territoire. De plus, les maraîchers représentent une part importante des producteurs bio au sein de chaque département. Plus de 20 % des surfaces départementales de légumes sont bio en Ardèche, en Isère et en Savoie (Sources 1 et 4).

Les modes de commercialisation

RÉPARTITION DES VOLUMES DE LÉGUMES BIO COMMERCIALISÉS

(Source 1)



La structure des exploitations, en maraîchage diversifié, avec peu de mécanisation et peu de surface sous abris, implique des coûts de production plus importants que dans d'autres régions. Les exploitations se tournent principalement vers la vente directe pour valoriser au mieux les légumes. Quelques producteurs commercialisent en circuits longs (Source 1).

61 entreprises ont comme activité principale les légumes bio en Rhône-Alpes :

- 23 entreprises, réparties sur l'ensemble du territoire, sont certifiées pour la transformation*, calibrage, conditionnement et expédition. En 2014, 2 nouveaux transformateurs de légumes bio ont été enregistrés (légumes industrie et transformation en soupe).
- 38 entreprises sont des grossistes, expéditeurs ou importateurs de légumes. Ces entreprises réalisent de l'achat-revente à différentes échelles, elles fournissent de la grande surface aux paniers de légumes pour les particuliers. En 2014 5 nouveaux grossistes sont dénombrés, dont 3 positionnés sur la restauration hors foyer.

La demande en légumes bio locaux est supérieure à l'offre en circuits courts et l'offre est encore peu planifiée et groupée pour répondre à la demande des grossistes et transformateurs (Source 2).

*producteurs - transformateurs non inclus

Les fruits

La production

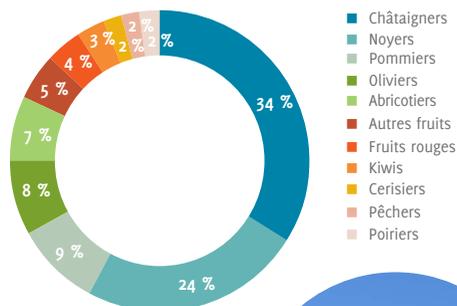
Rhône-Alpes est la 2^{ème} région productrice de fruits bio, c'est aussi la 1^{ère} région fruitière tous modes de production confondus, avec 20 % des vergers français.

Les fruits bio de Rhône-Alpes sont produits par **940 exploitations sur 4 088 ha**, soit **13,2 %** des surfaces fruitières régionales.

17 % des surfaces sont en conversion sur le total des surfaces bio (certifiées et en conversion) (Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION DES SURFACES PAR ESPÈCE CULTIVÉE EN BIO

(Source 1)



Les fruits à coques sont surreprésentés en agriculture bio (58 % de châtaigniers et noyers), ils représentent 37 % des surfaces fruitières régionales totales.

L'Ardèche rassemble 43 % des surfaces de fruits cultivées en bio dans la région. C'est le **1^{er} département français de production de fruits rouges bio** et le **2^{ème} pour les fruits à coque bio**. Les châtaigniers représentent 77 % des surfaces fruitières bio ardéchoises.

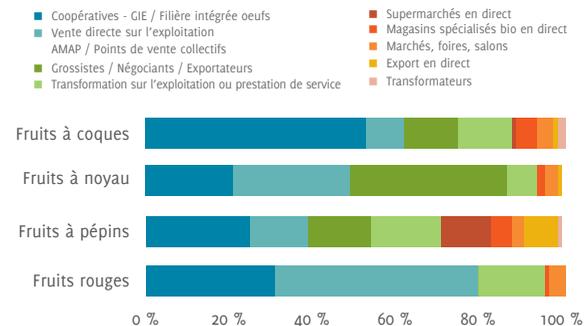
La Drôme, 3^{ème} département français pour les fruits à noyau bio, représente **34 % des surfaces régionales de fruits bio**. Les 3/4 des surfaces fruitières bio drômoises sont dédiées aux noyers (23 %), oliviers (29 %) et abricotiers (5 %).

L'Isère rassemble 14 % des surfaces fruitières bio régionales. Les noyers représentent 77 % des surfaces fruitières bio iséroises et 6 % des surfaces de noyers sont bio (Sources 1 et 4).

Les modes de commercialisation

RÉPARTITION DES VOLUMES DE FRUITS BIO COMMERCIALISÉS

(Source 1)



Les fruits à coques et les fruits à noyaux bio sont majoritairement vendus en circuits longs à l'inverse des fruits rouges. Les fruits à pépins bio sont vendus à 50 % en circuits courts et 50 % en circuits longs.

Les producteurs qui transforment leurs fruits bio commercialisent les confitures et les jus de fruits en circuits courts (Source 1).

131 entreprises rhônalpines achètent des fruits bio :

- **82 entreprises certifiées bio ont une activité de transformation***, conditionnement, stockage et expédition de fruits dont 18 spécialisées dans les fruits à coque. 38 % de ces transformateurs sont dans la Drôme et 26 % en Ardèche. Ils rencontrent encore des difficultés à s'approvisionner en fruits à noyau et à pépins. En 2014, 2 nouveaux transformateurs se sont certifiés (fruits pour industrie et transformation en jus).
- **49 entreprises certifiées bio réalisent de l'achat-revente de fruits frais dont 5 spécialisées dans les fruits à coques**. En 2014, 4 nouveaux grossistes ont été référencés, dont 3 positionnés sur la restauration hors foyer.

L'huile d'olive - 11 entreprises fabriquent et/ou commercialisent de l'huile d'olive biologique. Parmi celles-ci, 9 sont situées dans la Drôme.

L'huile de noix - 6 entreprises fabriquent de l'huile de noix biologique, 5 sont situées dans la Drôme et 1 en Isère. Ces moulins sont ouverts en prestation de service aux producteurs de noix (Source 2).

*producteurs-transformateurs non inclus

Le vin

La production

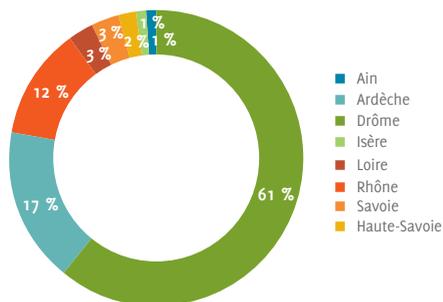
4^{ème} région viticole bio de France, Rhône-Alpes compte **522 exploitations**, pour 4 955 ha en bio ou en conversion, soit **10,3 % du vignoble régional**.

Rhône-Alpes représente 8 % du vignoble bio français et 6 % du vignoble français tous modes de production confondus. La quasi-totalité du vignoble de Rhône-Alpes est sous AOP (74 % de la production) ou sous IGP (23 % de la production). L'agriculture biologique est développée majoritairement en Vallée du Rhône et dans le Beaujolais mais est **présente dans chacune des appellations**.

En plus de la réglementation européenne, un bon nombre de vigneron bio choisissent de se conformer volontairement à des chartes privées applicables au vin bio (Bodyvin, Deme-ter, Nature et Progrès,...) (Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION DES SURFACES VITICOLES BIO PAR DÉPARTEMENT

(Source 1)



La Loire et la Haute-Savoie sont surreprésentées au sein du vignoble bio par rapport au vignoble conventionnel. Dans le département de la Drôme, producteur de vin, une forte part du vignoble est bio (Sources 1 et 4).

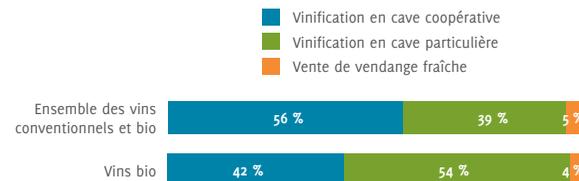
De 2007 à 2012, le vignoble cultivé en bio a triplé en surface en Rhône-Alpes (au niveau national également). Cette dynamique de conversion a été générée par la crise viticole et l'intérêt grandissant pour ce mode de production de la part des consommateurs, des vignerons et des coopératives. Ensuite, les surfaces sont restées stables de 2012 à 2014. **La part des surfaces en conversion sur les surfaces bio** (total des certifiées et conversion) est encore de 21 % dans la région. 11 % des vignobles ont engagé leurs premières parcelles en bio depuis moins de 3 ans (Sources 1 et 3).

Vinification et commercialisation

Depuis 2012, **la vinification doit être certifiée bio**, les vins sont biologiques et non plus seulement "issus de raisins de l'agriculture biologique".

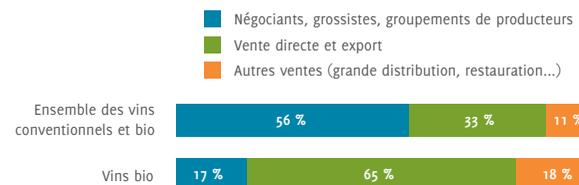
RÉPARTITION DES VOLUMES DE LA VENDANGE RÉGIONALE

(Sources 1 et 4)



CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES CAVES PARTICULIÈRES

(Sources 1 et 4)



Les vins bio sont majoritairement vinifiés et vendus au domaine et sur les foires et salons (61 % des volumes). Les vignerons bio développent également l'export (4 % des volumes). Certains ont créé une activité de négoce.

En conventionnel comme en bio, la vinification en cave coopérative est plus présente dans le sud et la vinification au domaine plus développée dans le nord (70 % des volumes bio destinés aux coopératives sont produits dans la Drôme, 27 % en Ardèche, 3 % dans le Rhône).

27 entreprises bio de commercialisation du vin sont dénombrées, en plus des caves particulières (Source 2) :

- **16 caves coopératives**
- **9 négociants**, dont 1 nouveau en 2014
- 2 entreprises "autres" : fournisseurs d'intrants, service de laboratoire oenologique

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

La production

En Rhône-Alpes, **1 627 ha de PPAM en bio ou en conversion** sont cultivées au sein de **437 exploitations**, ce qui fait de Rhône-Alpes la **1^{ère} région en nombre d'exploitations** et la **2^{ème} région en surfaces**. Tous modes de production confondus c'est la **3^{ème} région en surfaces**. La bio représente un quart des surfaces régionales de PPAM et depuis 2011, les nouvelles cultures de PPAM sont presque systématiquement conduites en bio (Sources 1, 3 et 4).



La lavande et lavandin constituent 68 % des surfaces de PPAM bio et 86 % des surfaces régionales de PPAM bio et conventionnelles confondues. La Drôme rassemble 90 % des surfaces régionales de lavande et lavandin bio, l'Ardèche 9 %. En moyenne, 6 ha de lavandin bio et 4 ha de lavande bio sont cultivés par exploitation. Ce sont souvent des exploitations céréalnières. Les surfaces de lavandin bio ont augmenté de 2011 à 2012, puis baissé de 2012 à 2013. Cela s'explique en partie par le dépérissement racinaire et par un marché moins attractif pour le lavandin bio que pour la lavande bio.

Les exploitations ne cultivant pas de lavande ni de lavandin représentent 62 % des exploitations produisant des PPAM bio. Ce sont souvent des exploitations maraîchères, mieux réparties sur le territoire (même si la Drôme reste majoritaire), cultivant une diversité de plantes sur moins de 2 ha en moyenne. En zone de montagne, la cueillette est souvent l'activité principale et les cultures viennent compléter la gamme. 1 exploitation sur 5 a démarré l'activité bio il y a moins de 3 ans, une dynamique d'installation est observée pour ces systèmes (Source 1).

Transformation et commercialisation

La quasi-totalité des PPAM doivent subir une transformation avant de pouvoir être commercialisées, la vente en frais reste marginale.

Les producteurs qui font de la transformation à la ferme ou en prestation de service (tisanes, sirops, huiles essentielles) vendent en circuits courts.

Les volumes de PPAM bio sont principalement commercialisés en circuits longs, 95 % pour la lavande et le lavandin, et 66 % pour les autres espèces.

Les principales productions bio de Rhône-Alpes sont : les plantes aromatiques (romarin, origan, safran), vendues fraîches, sèches ou surgelées et les plantes à parfum et médicinales (mélisse, sarriette, thym, sauge sclarée, lavande et lavandin) qui sont distillées (Source 1)



La filière est bien structurée avec **6 groupements de producteurs et 79 entreprises de transformation ou de distribution** en cosmétique, parfumerie, usage alimentaire, vétérinaire ou médical :

- **59 entreprises réalisent une activité de transformation*** (coupe, tamisage, séchage, distillation, pulvérisation, etc.). La moitié est située dans la Drôme.
- **20 entreprises commercialisent des produits à base de PPAM**, principalement des laboratoires.

Bien que la production soit significative, les entreprises sont toujours à la recherche de matières premières bio locales. Les produits à base de PPAM bio bénéficient d'une manière générale d'une conjoncture économique porteuse (Source 2).

*producteurs-transformateurs non inclus

Les grandes cultures : céréales et oléoprotéagineux

La production

Les surfaces en céréales et oléo-protéagineux (COP) bio et en conversion de Rhône-Alpes sont de **14 530 ha** (4 % des surfaces régionales) dans **886 exploitations** (dont 63 % cultivent plus de 5 ha de COP).

Rhône-Alpes est la **3^{ème} région française en nombre d'exploitations cultivant des COP bio**. La région occupe la **6^{ème} place en termes de surfaces** de COP bio (tous modes de production confondus, seulement à la 14^{ème} place) (Source 1, 3 et 4).

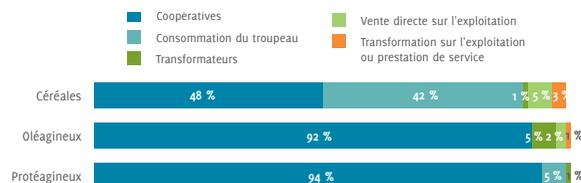
Les conversions permettent d'augmenter le nombre d'exploitations bio de manière régulière, davantage sur les céréales que sur les oléoprotéagineux, en France et en Rhône-Alpes (Source 7).

La collecte

15 collecteurs de grains / organismes stockeurs sont dénombrés, la majorité sous forme de coopérative.

RÉPARTITION DES VOLUMES AU DÉPART DES EXPLOITATIONS

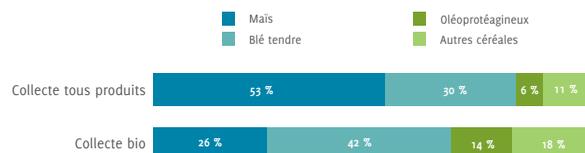
(Source 1)



Les exploitations sont souvent en polyculture - élevage ou avec des productions végétales diversifiées, 19 % d'entre elles sont spécialisées en grandes cultures. Une part importante de la production de céréales est utilisée sur la ferme. Plus de 70 producteurs bio transforment leurs céréales et oléagineux pour la vente directe et les magasins bio, une trentaine sont des paysans - boulangers, une quarantaine vendent de la farine et une quinzaine vendent de l'huile.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2012/2013 PAR TYPE DE CULTURE

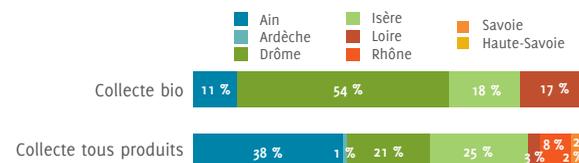
(Source 7)



La collecte en Rhône-Alpes est composée essentiellement de céréales. Le maïs a une part deux fois moins importante en bio qu'en conventionnel.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2012/2013 PAR DÉPARTEMENT

(Source 7)



L'aval de la filière

La filière des grandes cultures rassemble différentes activités .

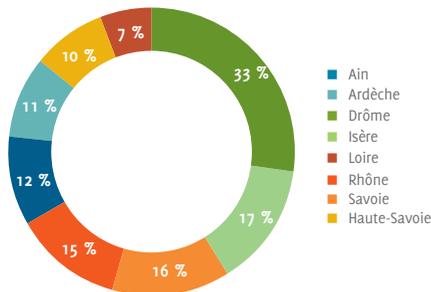
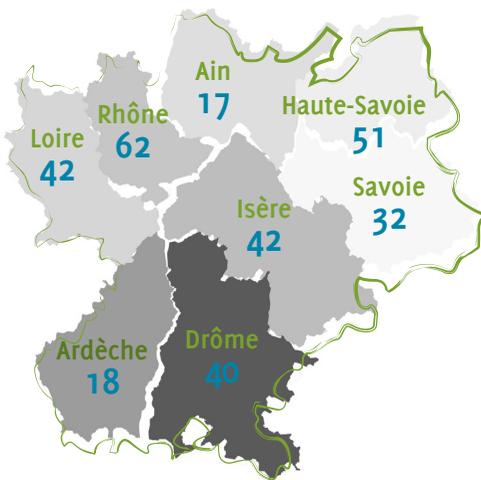
- **10 meuneries** : 2 minoteries régionales, de part leur fort engagement en bio et le volume d'activité général, écrasent un volume de céréales bio significatif par an. Les autres meuneries sont de dimension plus modeste ou ont une faible part d'activité en bio.
- **30 entreprises de 2^{ème} transformation** : biscuiterie, pâtes, céréales pour petit-déjeuner etc...
- **304 boulangeries-pâtisseries** dont **46** qui sont + de 90 % bio.
- **300 terminaux de cuisson** du pain en grandes surfaces.
- **24 brasseries artisanales** réparties sur l'ensemble des départements (+ 40 % par rapport à 2013) , dont 18 sont 100 % bio.
- **1 malterie** 100 % bio
- D'autres entreprises proposent des semences et des aliments pour animaux.

(Source 2)

Les acteurs de la filière sont demandeurs de produits d'origine régionale ou française. Un potentiel de développement est noté pour répondre à la demande pour l'alimentation humaine en blé tendre, orge brassicole, soja, colza et tournesol ; et pour l'alimentation animale en soja, blé tendre, triticale, orge et maïs (Source 7).

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES BOULANGERIES BIO EN RHÔNE-ALPES

(Source 2)



Le nombre de boulangeries proposant quelques pains bio en Rhône-Alpes a baissé de 8 % cette année tandis que le nombre de boulangeries 100 % bio a lui augmenté de 28 %. Les consommateurs exigeants privilégient le savoir-faire des boulangeries proches du 100 % bio aux boulangeries mixtes qui perdent du terrain depuis 2 ans.

La Drôme se démarque des autres départements par un fort pourcentage de boulangeries proches du 100 % bio : une boulangerie certifiée sur 3.

Zoom sur la filière brassicole en Rhône-Alpes

24 brasseries artisanales ont une activité certifiée bio (soit **27 %** des brasseries artisanales de Rhône-Alpes), dont 4 producteurs-transformateurs (d'après le Guide des Brasseurs et Bières de France, Robert Dutin, 2014). Et parmi celles-ci, **18 sont 100 % bio**. Une filière d'approvisionnement régionale en malt bio est en place depuis 2013 (Source 2).

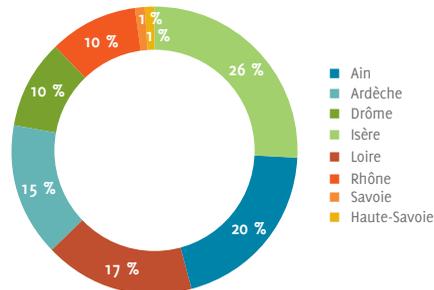
La viande bovine

La production

La région compte **245 troupeaux de vaches allaitantes** (6^{ème} région française) et **6 396 mères élevées en bio** (9^{ème} région), soit 4 % du cheptel régional. 1 élevage sur 10 s'est engagé en bio depuis moins de 3 ans, une dynamique de conversion existe (Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE VACHES ALLAITANTES BIO

(Source 1)



L'Isère, l'Ain et l'Ardèche sont des départements d'élevage dans lesquels la bio tient une place importante, avec respectivement 7 %, 6 % et 8 % du cheptel départemental en bio. La Loire, 1^{er} département de la région pour cette production en conventionnel, a encore une faible part de bio (2 %).

Les modes de commercialisation

Sont dénombrés dans la région Rhône-Alpes :

- **17 abattoirs certifiés,**
- **13 ateliers de découpe certifiés,**
- **7 boucheries certifiées bio.**

Le secteur de la boucherie artisanale est encore très peu présent sur le marché bio.

La valorisation en filière longue (GMS, boucheries artisanales, restauration collective) de la viande bio s'effectue par les groupements de producteurs et les négociants qui collectent les bovins. Ils sont à la **recherche de bovins bio avec une bonne finition** (Source 2).

La moitié des éleveurs pratique la vente directe : sur les marchés, à la ferme ou en points de vente collectifs. Ils livrent aussi la restauration collective et des magasins bio.

Pour valoriser la viande des vaches laitières de réforme, une filière de steaks hachés bio locaux s'est structurée avec l'ARDAB sur le Rhône et la Loire. Des initiatives existent également dans l'Ain et en Ardèche. La demande est forte pour ce produit. Les steaks hachés surgelés sont commercialisés par des intermédiaires, en restauration collective notamment, en vente directe (Source 1).

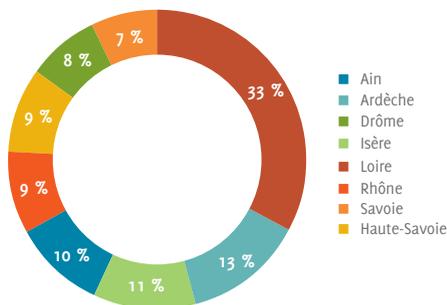
Le lait de vache

La production

Les exploitations laitières en bio et en conversion sont **243 en Rhône-Alpes, 4^{ème} région française**. Elles rassemblent **9 261 vaches laitières** (5^{ème} région française), soit 3 % du cheptel régional (Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE VACHES LAITIÈRES BIO

(Source 1)



La dynamique de conversion a été forte en 2009/2010, le nombre d'élevages bio a augmenté de 65 %. Ensuite, les opérateurs de la filière ont choisi de ralentir la progression des volumes et 6 % des élevages laitiers bio de la région se sont engagés en agriculture bio depuis moins de 3 ans (Source 1).

Les importations ont diminué et la consommation a continué d'augmenter. La demande est dynamique et un déficit de collecte se profile à nouveau. La conjoncture laisse donc envisager de nouvelles conversions (Source 8).

Collecte, transformation et commercialisation

La filière s'articule autour de :

- **9 collecteurs de lait en région** et 3 autres collecteurs concentrent 77 % des volumes. Le volume total collecté en Rhône-Alpes est estimé en 2014 à 45 millions de litres de lait (bio et conversion).
- **14 laiteries / fromageries ou fruitières,**
- **2 artisans glacières**

Par ailleurs, **12 entreprises de négoce font de la commercialisation de produits laitiers bio** (Source 2).

La collecte par les laiteries représente environ 90 % des litrages. Les produits laitiers transformés à la ferme et vendus en circuits courts représentent les autres 10 % des litrages pour 1/4 des élevages (Source 1).

Le lait de chèvre

La production

Rhône-Alpes est la **1^{ère} région productrice**, avec **151 élevages caprins bio** et **7 878 chèvres laitières bio**.

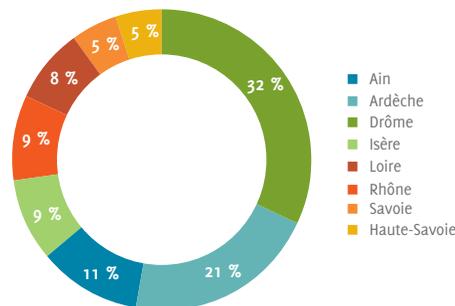
La région rassemble ainsi **17 % du cheptel bio** français (tous modes de production confondus, elle regroupe 10 % de la production nationale).

La bio représente **8 % du cheptel régional**. Au sein de l'AOP Picodon, un producteur sur trois est en bio.

1 élevage sur 6 s'est engagé en bio depuis moins de 3 ans. La dynamique d'installation est régulière ces dernières années. 2 exploitations sur 5 ont un autre atelier d'élevage (bovins, ovins ou volailles) (Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE VACHES LAITIÈRES BIO

(Source 1)



Transformation et valorisation

- **93 % du lait de chèvre bio** est transformé à la ferme ou en prestation de service à destination des **circuits courts** :
 - 80 % du fromage de chèvre bio est commercialisé en vente directe à la ferme et sur les marchés de plein vent
 - 20 % des fromages sont vendus par les éleveurs à des magasins bio ou des GMS ;
- **7 % du lait de chèvre bio est collecté et commercialisé par un transformateur** à destination de la restauration collective, des magasins bio et des GMS. Les transformateurs bio sont au nombre de 3. Une fromagerie fabrique des fromages de chèvres à partir du lait collecté, d'autres réalisent uniquement l'affinage de fromages. Ils sont preneurs de plus de volumes et des collecteurs conventionnels seraient prêts à développer une gamme bio. (Sources 1 et 2)

Le lait de brebis

La production

Dans la région, **41 élevages de brebis laitières bio** sont dénombrés, ce qui la place au **2^{ème} rang français**.

Un quart d'entre eux s'est engagé en agriculture bio depuis moins de 3 ans. Une dynamique d'installation est observée et il reste un potentiel de développement.

La moitié des élevages de brebis laitières bio ont un autre atelier d'élevage (bovins, caprins ou poules pondeuses).

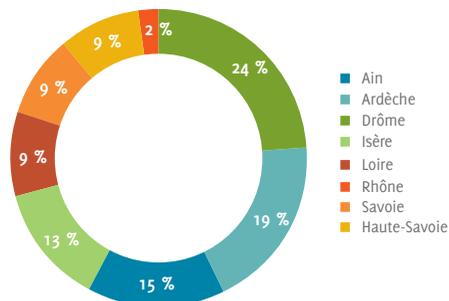
Ces **2 739 brebis laitières élevées en bio** placent la région au **4^{ème} rang** en nombre de têtes (Midi-Pyrénées étant loin devant les autres régions avec plus de 300 têtes par élevage et plus de 38 000 brebis bio).

39 % des brebis laitières de la région sont élevées en bio

(Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE BREBIS LAITIÈRES BIO

(Source 1)

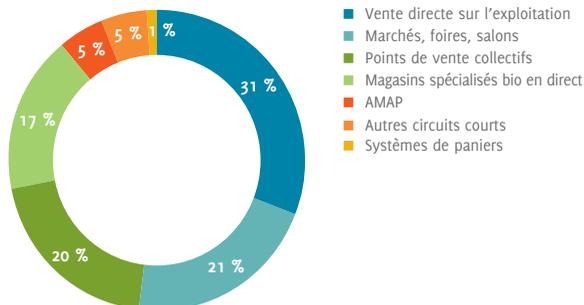


Transformation et valorisation

Le lait de brebis est principalement transformé à la ferme en fromage, commercialisé en vente directe. Un opérateur cherche à s'approvisionner en région.

RÉPARTITION DES VOLUMES DE FROMAGES DE BREBIS BIO PAR DÉBOUCH

(Source 1)



La viande ovine

La production

Avec **170 élevages d'ovins viande en bio ou en conversion**, la région est au **2^{ème} rang français**.

Elle rassemble **18 920 brebis à viande élevées en bio**, soit **13 % du cheptel français**, ce qui la place au **3^{ème} rang** en nombre de têtes.

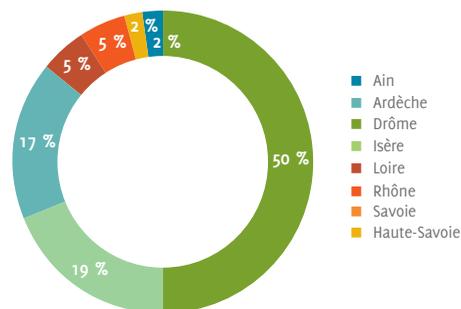
6 % des brebis allaitantes de la région sont élevées en bio.

7 % des éleveurs se sont engagés en agriculture bio depuis moins de 3 ans, quelques conversions sont observées

(Sources 1, 3 et 4).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE BREBIS ALLAITANTES BIO

(Source 1)



En bio, par rapport à la répartition des effectifs totaux, la Drôme est surreprésentée mais la Loire et la Savoie sont sous-représentées.

Les modes de commercialisation

12 abattoirs sont certifiés bio pour les ovins. Pour certains abattoirs cette activité est marginale.

Plus de la moitié des agneaux sont commercialisés en vente directe, principalement sur la ferme et en points de vente collectifs. L'offre est encore inférieure à la demande des particuliers.

Les producteurs livrent également des magasins bio, des GMS ou d'autres détaillants.

Un tiers des agneaux est collecté par 2 coopératives. Ces dernières travaillent avec une filière nationale, qui recherche des agneaux bio dans le Sud-Est, en période hivernale essentiellement, pour des raisons de complémentarités entre régions (Sources 1 et 2).

La viande de porc

La production

Une soixantaine de fermes rhônalpines élève des porcs bio. Avec environ **170 truies mères bio**, Rhône-Alpes est la 10^{ème} région française, loin derrière Pays de la Loire et Bretagne. La bio représente 1 % des truies de la région (Source 1, 3 et 4).

La moitié des ateliers d'élevage de porcs bio a moins de 40 porcelets. Dans près de 90 % de ces fermes, l'atelier porc est **complémentaire à d'autres ateliers d'élevage bio** : principalement des vaches et brebis allaitantes, poules pondeuses ou chèvres laitières.

La moitié des ateliers d'élevage est engraisseur seulement, n'élevant pas de truies mères. Il faut parfois parcourir de longues distances pour s'approvisionner en porcelets bio, ce qui démontre le fort **potentiel de développement pour l'activité de naissance**.

Les porcelets bio sont bien répartis en Ardèche, Isère, Drôme, Ain et Loire. Une forte proportion des truies mères bio est située en Isère (Source 1).



Les modes de commercialisation

Les éleveurs de porcs bio de Rhône-Alpes pratiquent la **vente directe, à la ferme, en AMAP et en points de vente collectifs**. Certains livrent des **magasins bio**. Le label bio est un réel atout pour vendre sa production en circuits courts et la demande n'est pas comblée.

11 abattoirs sont certifiés bio dans la région pour le porc. La transformation est faite sur la ferme, dans des ateliers collectifs (CUMA) ou encore en prestation de service chez des transformateurs.

Rhône-Alpes compte 16 transformateurs bio en salaison. Ceux qui fournissent les volumes les plus importants pour la GMS s'approvisionnent plutôt hors région. Des filières de proximité pourraient se développer si l'offre devenait plus importante et plus régulière (Sources 1 et 2).

La viande de volailles

La production

Cette production concerne **64 exploitations** (5^{ème} région française) pour **277 570 poulets de chair bio** (6^{ème} région). 1 élevage sur 12 s'est engagé en agriculture bio depuis moins de 3 ans.

4 % des poulets de la région sont bio. Les poulets bio représentent 82 % du cheptel total des volailles de chair bio.

Les effectifs de volailles de chair bio sont principalement situés dans la Drôme (42 %) la Loire (32 %), ainsi qu'en Ardèche (13 %) (Sources 1, 3 et 4).

Les modes de commercialisation

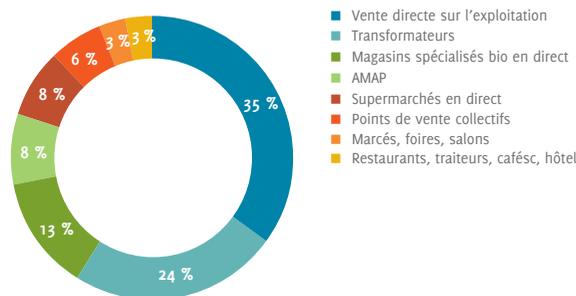
Dans la région, **6 abattoirs** de tailles différentes et **1 transformateur** spécialisé en charcuterie de volaille sont dénombrés. De plus, 5 grossistes assurent la commercialisation des volailles entières et/ou découpées.

3/4 des effectifs des poulets de chair bio sont produits en **filieres longues intégrées**, principalement à destination des GMS, par 1/3 des exploitations.

1/4 des effectifs de poulets de chair bio sont commercialisés en **circuits courts** par 2/3 des exploitations (Sources 1 et 2).

RÉPARTITION DES VOLUMES DE POULETS BIO VENDUS EN CIRCUITS COURTS PAR DÉBOUCHÉ

(Source 1)



Les autres volailles de chair bio (dindes, pintades, etc.) sont commercialisées à 82 % en circuits courts et à 18 % en circuits longs. Il est courant qu'une même exploitation produise à la fois des volailles bio et des œufs bio, avec souvent d'autres productions comme de la viande bovine ou ovine, ou des fruits et légumes (Source 1).

Les oeufs

La production

Dans la région, **169 élevages** produisent des œufs bio, regroupant **392 510 poules pondeuses**, pour une production de **103 millions d'œufs bio**.

9 % des poules pondeuses de la région sont bio.

1 élevage sur 9 est engagé en agriculture bio depuis moins de 3 ans.

Rhône-Alpes rassemble 9,6 % de la capacité de production nationale tous modes d'élevage confondus et **13 % des effectifs de poules pondeuses bio en France**. C'est la **2ème région en nombre d'élevages de poules pondeuses bio** et la **3ème en nombre de têtes**.

Les effectifs sont regroupés dans la Drôme (48 %), l'Ardèche (26 %), la Loire (12 %) et l'Isère (9 %) (Sources 1, 3 et 4).

Les modes de commercialisation

90 % des effectifs de poules pondeuses bio, produits par **40 % des exploitations**, sont vendus par le biais de filières intégrées, principalement vers la grande distribution, via **6 entreprises de collecte/conditionnement**.

10 % des effectifs de poules pondeuses bio, produits dans plus de **60 % des élevages**, sont à destination des circuits courts : majoritairement vente à la ferme, sur les marchés de plein vent, en magasins bio et GMS.

Le marché des œufs bio en Rhône-Alpes a fortement progressé ces dernières années et l'offre a augmenté en adéquation avec la demande. La demande des filières intégrées pour les GMS s'est stabilisée en 2014 (Sources 1 et 2).



Le miel

La production

La région est au **1^{er} rang en nombre de ruches en bio ou en conversion** (au 3^{ème} rang tous modes de production confondus) avec **17 400 ruches**, au sein de **117 exploitations**.

Parmi les 230 apiculteurs professionnels de Rhône-Alpes (soit détenant plus de 150 ruches chacun) 50 sont en bio.

La région détient **18 % du potentiel de production apicole bio français** (11 % tous modes de production confondus)

(Sources 1, 3 et 4).

Les modes de commercialisation

Les agriculteurs diversifiés pratiquent généralement la vente directe à la ferme, alors que les producteurs ayant plus de 120 ruches sont plutôt orientés vers la vente en demi-gros, en magasins bio. Dans l'industrie agro-alimentaire, le miel bio de Rhône-Alpes reste peu utilisé, pour des raisons de coût. Cependant, des initiatives locales se développent avec des gammes de miels bio régionaux en pots (Sources 1 et 2).





www.corabio.org

Consultez l'annuaire des producteurs bio en vente directe et des fournisseurs bio de la restauration collective de Rhône-Alpes sur une carte interactive.

Pour aller plus loin, téléchargez les fiches filières régionales et départementales dans l'Espace Agriculteurs.

www.bioconvergence.org

Consultez l'annuaire des entreprises bio de Rhône-Alpes et la localisation des artisans, magasins et restaurants bio sur une carte interactive.

Pour aller plus loin, téléchargez les fiches filières.

<http://labioenrhonealpes.fr>

Suivez l'évolution de la bio en Rhône-Alpes en direct, à partir des données des deux observatoires régionaux.

Glossaire

- AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
- GMS/GSA : Grandes et moyennes surfaces / Grandes surfaces alimentaires
- MDD : Marque de distributeurs
- PPAM : Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- RGA : Recensement général agricole
- RHD : Restauration hors domicile
- SAU : Surface agricole utile
- UTA : Unité de travail annuel (volume de travail effectué par une personne à temps complet durant une année)



• Corabio •

La Coordonnée Bio de Rhône-Alpes



" Les chiffres de la production, transformation et distribution "

est une publication de Corabio et de Bioconvergence

Imprimé à 7 100 exemplaires sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Imprimerie IML Cap Color

Création graphique : Catherine Castry Belkadi et Claire Lecouteux

Mise en page : Fanny Campas

Crédit photo © Corabio & Bioconvergence

Edition janvier 2015



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Rhône-Alpes

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **ABO** d'Ardèche

Agri Bio Ardèche

4 Av. de l'Europe Unie
BP 421 - 07004 Privas Cedex
Tél : 04 75 64 82 96 - Fax : 04 75 20 28 05
agribioardeche@corabio.org



• **Agribiodrôme** •
Les Agriculteurs **ABO** de la Drôme

Agribiodrôme

Rue Edouard Branly - 26400 Crest
Tél : 04 75 25 99 75 - Fax : 04 75 25 99 84
contact@agribiodrome.fr



• **ARDAB** •
Les Agriculteurs **ABO** de Rhône et Loire

ARDAB (42 et 69)

234 avenue du Général de Gaulle
BP 53 - 69530 Brignais
Tél : 04 72 31 59 96 - Fax : 04 72 31 65 57
contact-ardab@corabio.org



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **ABO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

ADABio (01 - 38 - 73 - 74)

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat
Tél : 04 74 30 69 92
contact@adabio.com

COORDINATION RÉGIONALE DES PRODUCTEURS



• **Corabio** •
La Coordination **ABO** de Rhône-Alpes

CORABIO

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin
BP 11150 Alixan - 26958 Valence cedex 9
Tél : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68
contact@corabio.org

PRÉPARATEURS ET DISTRIBUTEURS



BIOCONVERGENCE

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin
BP 11105 Alixan - 26958 Valence cedex 9
Tél/Fax : 04 75 25 97 00
contact@bioconvergence.org

www.corabio.org
www.bioconvergence.org

avec le soutien de :



Rhône-Alpes Région 



• **Corabio** •
La Coordination **ABO** de Rhône-Alpes

